



Fiche de poste

Développons *ensemble* les richesses humaines

Identification

Intitulé du poste	Agent de maintenance de l'équipe mobile territoriale - Angers (les Ponts de Cé)	Direction	DGAOR / DPI
Intitulé du métier de référence	Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments	Service	Service Maintenance et Exploitation
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	07PDEC0248
		Code métier*	

*: case remplie uniquement par la DRH

Statut

Catégorie	☐ A ☐ B ☒ C	Titulaire / contractuel	Titulaire/contractuel
Filière	Technique	Cadre d'emplois	Adjoint technique
Grade détenu		Grades possibles	Adj tech EE à Adj tech ppal 1C EE / Adj tech à Adj tech ppal 1C

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Site Centre Technique Départemental 23 Avenue Moulin de Marcille – Ponts de Cé	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	☐ Non ☒ Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	☐ Non ☒ Oui	Option ARTT	☐ 1 ☐ 2 ☒ 3 Indifférent
Permis de conduire requis	☐ Non ☒ Oui	Astreinte	☒ Non ☐ Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)	Véhicule, téléphone portable, tenue de travail, caisse outillage	Délégations de signature	☒ Non ☐ Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	☐ Non ☒ Oui	Lesquelles : Présence sur chantier, travail en équipe, renfort durant période d'intempéries, suite à des catastrophes naturelles	
Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	☐ Non ☒ Oui	Lesquelles : règlement de chantier, Règlement de fonctionnement en atelier et des règles et codes dans le cadre d'utilisation de véhicules. Travail en hauteur (échafaudage et/ou nacelle). Intervention sur les réseaux électriques.	
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	☒ Non ☐ Oui	Lesquelles : Travail en hauteur.	

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Responsable de secteur EMT d'Angers / Responsable Adjoint
Titulaire du poste	Jean-Michel JAUNATRE / Jean-Marc MESLIER
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	/
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	☒ NON ☐ OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Les référents des différents sites, conseiller prévention
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Principaux et gestionnaires des collèges publics, entreprises, fournisseurs,

Contributions du poste à l'activité du Département

Mission

Mettre en œuvre le plan de maintenance correctif et préventif programmé :

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	poids relatif %	niveau de resp ²
> Activités principales :		
Respecter les délais d'intervention de la planification	5	III
Réaliser des interventions de maintenance dans tous corps d'états (Electricité, plomberie/sanitaire, chauffage, serrurerie, finition/aménagement, ...) avec comme actions : dépannage, création ou modification d'installations, mise à jour de documents. Des compétences particulières en Plomberie seront appréciées.	60	III
Réaliser le relevé des besoins, matériel, matériaux, à prévoir dans le cadre de la préparation des futures interventions.	10	II
Participer à des interventions d'urgence ou/et en renfort	5	III
Participer aux campagnes d'actions préventives dans différents corps d'état du Second Œuvre	15	III
Respecter les règles de santé et sécurité au travail, dans l'organisation des missions	5	I
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Avoir des connaissances techniques bâtiment en maintenance préventive, curative et corrective TCE Maîtriser le fonctionnement des réseaux (eau, gaz, électricité...) Connaître les réglementations sécurité et accessibilité des ERP Savoir interpréter un plan de bâtiment, une notice d'utilisation Estimation des temps d'exécution des tâches, métré Connaître les règles en matière de santé et sécurité au travail.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Analyser les situations dans leur globalité (paramètre humains, environnement, matériel,...). Repérer et préconiser les priorités Savoir diagnostiquer une panne sur une installation (éclairage, chauffage, sanitaires, ...) Savoir entretenir et dépanner une installation électrique (éclairage, ventilation, interphone, ...) Réparer ou remplacer des éléments de construction (les poignées, vitres, rails, ... de portes,...) dans différents corps d'état Vérifier et entretenir l'installation sanitaire, de chauffage central et de production d'eau chaude. Préparer les supports (mur, boiserie, ...) et appliquer les couches de peinture intermédiaires et de finition Savoir utiliser un extincteur. Faire preuve de bon sens. Faire un schéma.
Savoir procédural (procédures)	Respecter les règles du plan de Maintenance Départemental Règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers. Savoir rédiger. Respecter les règlements internes des collèges.
Savoir relationnel (relations humaines)	Savoir proposer Savoir travailler en équipe Savoir s'organiser de façon autonome Être à l'écoute Être réactif face aux situations d'urgence Savoir s'adapter face à des changements de circonstances et de situations. Savoir communiquer en s'adaptant au public Participe activement à la cohésion de l'équipe. Avoir l'état d'esprit « amélioration continue ». Rendre compte d'une situation/alерter Avoir du discernement.
Évolution prévisible du poste	

Régime indemnitaire et avantages annexes

1/Indemnité de sujétion spécifique

- Nature : ☐ Manager ☐ Chargé de mission
- Niveau : 1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 1 – 2 – 3 – 4
- Indemnité spécifique pour les agents des filières autres que technique :
- ☐ Appui technique ☐ Négociateur foncier
- Indemnité spécifique pour les agents de catégorie C de la filière technique :
- ☐ Dessinateur de niveau 1 ☐ Dessinateur de niveau 2
- ☐ Surveillant de travaux ☐ Chef de garage
- ☐ Technicien d'exposition

2/Nouvelle bonification indiciaire

- Critères d'attributions de la NBI hors Zone urbaine sensible
Nature : Nombre de points :
- Critères d'attributions de la NBI dans les Zones urbaines sensibles
A/Nom du quartier concerné:
B/Nom du collège concerné:
C/Nature : Nombre de points :

3/Autres avantages

- ☐ Logement de fonction : ☐ Utilité de service - nombre de pièces principales :
☐ Nécessité absolue de service - nombre de pièces principales :
- ☐ Véhicule de service avec remisage permanent à domicile
- ☒ Technologie de l'information : ☐ Ordinateur portable
☒ Téléphone portable
☐ Agenda électronique
- ☒ Vêtement de travail ☒ Autres moyens de communication (tablette)

Document élaboré par :	Fabien FISSON	Le	10/02/2020
Validé par (direction/DGA)	Olivier PISTIEN	Le	
Réception DRH le			